

EXCLUSIF

INTERVIEW

« On ne s'appuie que sur ce qui résiste »

CHARLES DE GAULLE

« Si quelque chose tu as appris

À ton tour, maintenant

À ton tour, Lazare ! »

HENRI MICHAUX

MAROC: LES RÉVÉLATIONS EXPLOSIVES DU "FQIH" BASRI

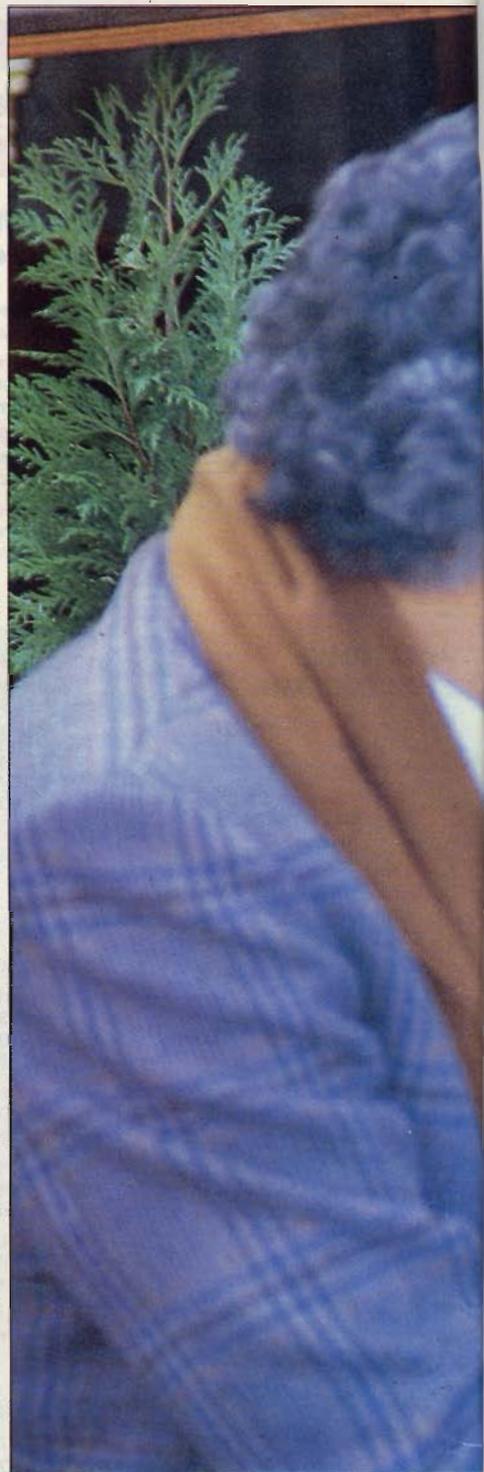
Exilé depuis vingt et un ans, condamné à mort quatre fois, l'ancien chef de la Résistance est invité par Hassan II à retourner au royaume. Il accepte. Et parle.

PAR HAMID BARRADA

La scène se passe au mois de mai dernier dans une salle austère de l'université de Grenoble qui accueille une manifestation peu banale : la soutenance de thèse de « l'étudiant » Driss Basri, par ailleurs ministre de l'Intérieur et de l'Information du Maroc. L'impétrant n'a pas dérogé à la règle sacro-sainte de la discrétion. L'épreuve a lieu un week-end et n'y assistent que quelques proches. Plusieurs étudiants marocains sont malgré tout présents. A l'issue de la soutenance, tandis que le

Docteur Driss Basri, subit l'avalanche des congratulations, une question malicieuse est posée à trois d'entre eux : « Y a-t-il un autre Basri au Maroc ? — Non », répond le premier. Le deuxième est aussi catégorique. Le troisième, se doutant qu'il y a anguille sous roche, a ce mot savoureux : « Je crois que oui, mais il est mort en Algérie... »

Les résultats de ce mini-sondage impromptu valent toutes les enquêtes. En 1987, au Maroc et au-delà, il existe deux catégories bien distinctes de per-



sonnes : ceux qui savent encore qui est le Fqih Mohammed Basri et ceux qui ignorent son existence. Les premiers ne le reconnaîtront peut-être pas du premier coup sur les photos mais, à coup sûr, ils se précipiteront sur son interview pour la dévorer fiévreusement. Ils savent qu'il a beaucoup à dire et ne seront pas déçus. Les autres ne perdent rien pour attendre. Quelques traits hâtifs puisés dans sa biographie (et dans son casier judiciaire) les mettront vite en appétit. Chef de la Résistance sous le protectorat, il prononce chaque

Le Fqih-Mohammed Basri
avec notre collaborateur
au cours de
l'interview
recueillie à Paris.



année un discours au côté du roi Mohammed V ; co-fondateur (avec les Mehdi Ben Barka, Abderrahim Bouabid, Abdallah Ibrahim, Mahjoub Ben Seddik) de la principale formation de la gauche ; exilé depuis 21 ans, condamné à mort quatre fois... N'allons pas plus loin. A la lecture de l'interview qui va suivre, ce portrait-robot ne manquera pas de prendre chair. Le Fqih, qui se confie pratiquement pour la première fois à un journaliste, n'est pas chiche en confidences et, de flashback en projections sur l'avenir, il

dresse lui-même un autoportrait vivant, contrasté, plus vrai que nature. Bref, ceux qui ne le connaissent pas n'auront rien à envier à ceux qui le connaissent. Au reste, les uns et les autres conviendront volontiers qu'en qualifiant ses propos d'« explosifs » nous n'avons pas sacrifié au sensationnalisme cher aux journalistes. Que ce soit sur les tentatives de déstabilisation du régime entre 1963-1973, que ce soit sur le Sahara, le Polisario, Kaddafi ou Boumedienne, sans oublier les rapports avec son propre parti, toutes les

déclarations du Fqih, ou peu s'en faut, sont autant de révélations littéralement détonantes. L'ancien chef de la Résistance (on disait déjà terroriste...) fait sauter un à un les verrous et les tabous qui empêchaient de voir clair dans de nombreuses affaires embrouillant encore la vie politique du royaume. Mais ce qui retient le plus l'attention, c'est que ce vieux lutteur, somme toute aujourd'hui vaincu, ne jette pas le gant. S'il ne rechigne pas à critiquer son activité passée, il ne renonce pas à ses convictions essentielles. Cette attitude

nous paraît exemplaire, sinon consubstantielle à la démocratie. Tant il est vrai que la démocratie s'instaure et prospère lorsqu'un prince tout-puissant ne va pas au bout de sa puissance et qu'un citoyen tout-faible ne se résigne pas à sa faiblesse.

Une précision technique avant de laisser la parole à Mohammed Basri : l'entretien s'est déroulé en arabe pour être aussitôt consigné dans la langue de Molière avant d'être derechef traduit en arabe car, obligeamment, le Fqih, mesurant toute l'importance de ses déclarations, tenait à en assumer chaque mot. ● **H.B.**

« Le ministre me lança : "Et si Sa Majesté vous ordonnait de rentrer aujourd'hui ?" »

Jeune Afrique : D'abord, une question que les Marocains ne me pardonneraient pas de ne pas vous poser : comment allez-vous ?

Mohammed Basri : Physiquement, je me porte bien, merci. Moralement, je ne me plains pas dans la mesure où les options et préoccupations arabes, qui étaient déjà les miennes au temps où je militais pour l'indépendance du Maroc, sont aujourd'hui partagées par tous au pays et ont permis que l'exil — dont j'ai passé l'essentiel entre Damas, Le Caire et Alger — soit essentiellement pour moi l'occasion de poursuivre le combat sur d'autres terrains.

J.A. : Combien de temps aura duré l'exil ?

M.B. : Vingt et un ans le 21 août prochain.

J.A. : Il paraît qu'il va cesser bientôt...

M.B. : L'éventualité existe réellement. Nul, surtout lorsqu'il s'agit d'un homme politique, ne s'éloigne de son pays sans y être contraint. La seule question est de savoir, une fois le retour assuré, ce qu'on peut y faire...

J.A. : Un émissaire du roi vous a invité récemment à rentrer.

M.B. : Après des contacts préliminaires qui ont eu lieu fin 1986 et qui m'ont permis de préciser ce j'avais certaines opinions sur les affaires du Maroc, j'ai rencontré M. Driss Basri les 24 et 25 février 1987 à l'Hôtel de Crillon, à Paris. Cette rencontre marque clairement que mon éventuel retour aura un caractère éminemment politique. Le ministre de l'Intérieur et de l'Information m'a fait part d'un message du roi. En premier lieu, Sa Majesté évoquait — ce qui m'a beaucoup touché — mon rôle à la tête de la Résistance pour l'indépendance et le trône. En deuxième lieu, l'option démocratique était irréversible et le Maroc restait ouvert à mes efforts et à mon expérience. Enfin, Sa Majesté avait pris sa décision concernant mon retour (« la page est tournée ») et elle me laissait tout loisir quant à la date où il pourrait intervenir.

J.A. : Qu'avez-vous répondu ?

M.B. : J'ai, bien sûr, commencé par saluer l'initiative royale. J'ai esquissé ensuite les circonstances politiques dans lesquelles mon retour serait fécond. J'ai souhaité, en particulier, qu'une amnistie générale puisse mettre fin à une douloureuse époque et inaugure une ère où les institutions démocratiques auront toute leur force.

J.A. : Cet échange avec les civilités d'usage n'a pas duré plus d'une heure, je suppose. De quoi avez-vous parlé pendant deux jours ?

M.B. : La première rencontre a duré de 19 h 30 à minuit, celle du lendemain de 10 heures à 12 h 30. Nous nous sommes donné tout le temps pour satisfaire nos curiosités respectives. Pour ma part, j'avais à cœur de comprendre, en substance, comment le ministère de l'Intérieur, dont la fonction est essentiellement répressive, peut s'adjoindre une vocation de dialogue politique.

J.A. : Et Driss Basri, qu'est-ce qu'il cherchait à savoir, lui ?

M.B. : Posez-lui donc la question !

J.A. : Oh, j'imagine qu'il s'enquerrait de l'évolution de vos sentiments sur la monarchie...

M.B. : Ma position sur ce point était claire dès les entretiens préliminaires et je n'ai eu aucun mal à y revenir spontanément. A savoir que la dénomination monarchique ou républicaine d'un régime ne détermine nullement son caractère démocratique. M. Pinochet, président de la République du Chili, serait démocrate, alors que S.M. Juan Carlos d'Espagne ne le serait pas !

J.A. : Soit, mais la question porte sur la monarchie de S.M. Hassan II du Maroc. Mohammed Basri, êtes-vous monarchiste aujourd'hui ?

M.B. : Hier, j'ai pris les armes pour défendre la monarchie qui symbolisait la souveraineté nationale et l'espérance populaire. Mohammed V, « le sultan des Carrières centrales » [quartier populaire de Casablanca et fief de la Résistance sous le Protectorat : **N.D.L.R.**], comme le désignaient les Français, ne signifiait pas autre chose. A défaut de le voir sur le trône de ses ancêtres, nous le voyions sur la lune (1)... C'est en ce temps-là qu'être ou ne pas être monarchiste était une question tragiquement embarrassante et je crois y avoir répondu une fois pour toutes d'une façon convaincante.

Aujourd'hui, mes convictions n'ont pas varié : je suis monarchiste dès lors que les intérêts de la monarchie coïncident avec les aspirations populaires. Tel est d'ailleurs le sens profond de la « Révolution du roi et du peuple » que nous commémorons le 20 août et il n'est pas inutile de rappeler que cette formule est le fruit d'une discussion qui a duré toute une nuit en 1956, au Palais d'El-Oualidia, entre S.M. Mohammed V, le prince héritier Moulay Hassan et, représentant la Résistance et l'Armée de libération, le Dr Abdelkrim Khatib et moi-même. Il n'est pas inutile non plus de rappeler que je prononçais chaque année un discours au côté du roi lors des cérémonies du 20 août. La monarchie constitutionnelle représente, à mes yeux, la traduction fidèle des données historiques que je viens d'évoquer.

J.A. : Quelles sont vos impressions sur Driss Basri ? Et d'abord, avez-vous des liens de famille ?

M.B. : Non, aucun. Il est de Settat et je suis originaire de Demnat, qui sont séparées par plus de 200 kilomètres... J'ai eu des entretiens à Paris avec l'émissaire de S.M. le Roi et je n'ai rien noté qui puisse donner lieu à reproche. Peut-être en aurait-il été autrement si j'avais eu affaire ailleurs au ministre de l'Intérieur.

J.A. : Vous n'aviez jamais rencontré auparavant Driss Basri ?

(1) Mohammed Basri évoque ici un épisode extrêmement curieux et significatif qui s'est produit après la déposition du sultan Mohammed Ben Youssef par les autorités coloniales, le 20 août 1953 : les Marocains, aux quatre coins du royaume et sans nulle incitation, au départ croyaient apercevoir leur roi sur la lune. **N.D.L.R.**

« Le Maroc, disait le message royal, reste ouvert à mon expérience et à mes efforts. »



Hassan II a chargé son ministre Driss Basri d'inviter l'ancien chef de la Résistance à retourner au royaume sans condition aucune.



M.B. : Après mon arrestation en juillet 1963, j'avais été conduit dans son bureau, au commissariat de Rabat, et il m'avait dit que l'affaire n'était pas de son ressort. C'est la seule fois où je l'ai vu.

J.A. : Vous avez pris des précautions avant de vous rendre au Crillon ?

M.B. : J'étais accompagné de mon frère, mais ce n'est pas à proprement parler une précaution. Je savais cependant que les moeurs politiques avaient changé au Maroc.

J.A. : L'« ère Oufkir » est révolue...

M.B. : On ne prête qu'aux riches, mais Oufkir n'était qu'un symbole. En mai 1965, après ma libération, j'ai eu des entretiens avec le prince Moulay Abdallah [frère de Hassan II : N.D.L.R.] qui m'avait invité à soutenir le Palais afin de pallier le danger Oufkir.

J'avais répondu que le ministre de l'Intérieur tirait sa force des fonctions qu'on lui avait confiées et qu'on pouvait y mettre fin à tout moment.

J.A. : Quand on prononce le nom de Basri aujourd'hui, on pense à l'autre. Tous ceux qui sont nés après l'indépendance (deux Marocains sur trois)

ignorent jusqu'à votre existence. Vous devez en ressentir quelque amertume...

M.B. : Nullement. Je me dis tout au plus que les absents ont toujours tort... L'homonymie en question a été évoquée au Crillon et j'ai dit à mon interlocuteur que je tirerais quelque fierté si d'aventure il advenait que le nom que je porte pouvait symboliser également, dans l'appareil d'Etat, l'aspiration au changement.

J.A. : Le Fqih est un nom de guerre ?

M.B. : Non, je m'appelais Boubeker, mais après mon évasion, en septembre 1955, on a commencé à me désigner ainsi — probablement parce que ceux qui, dans la Résistance, savaient lire et écrire étaient peu nombreux.

J.A. : On vous attendait au Maroc pour la fête du Trône, le 3 mars.

M.B. : Certains amis, qui accompagnaient M. Driss Basri, m'ont suggéré avec insistance de rentrer avant la fête du Trône. J'ai rétorqué que ce n'est pas l'occasion qui doit créer l'événement — il y aura d'autres occasions dans les mois à venir —, mais les circonstances politiques que j'ai évoquées avec les ministres. A un moment, celui-

ci m'a lancé à brûle-pourpoint : « Et si Sa Majesté vous ordonnait de rentrer aujourd'hui ? » Je lui ai fait observer que sa boutade était en contradiction avec la lettre du message royal.

Je lui ai raconté un fait historique lourd de sens qu'il ignorait probablement, mais que Sa Majesté, dotée comme on sait d'une forte mémoire, n'avait sans doute pas oublié, d'autant qu'elle en était le principal acteur. La scène se déroule en 1958, dans le bureau du ministre de l'Intérieur. Celui-ci, Driss M'Hammedi [décédé en 1970 : N.D.L.R.] m'annonce que le prince héritier souhaite me parler et se retire dès l'arrivée de Moulay Hassan. Le prince m'informe que le roi envisage de me nommer au poste de khalif du Sud, traditionnellement occupé par le frère du roi. Un refus de ma part aurait créé une situation délicate, sinon grave car « le refus équivaut à rébellion et la rébellion doit être sanctionnée par l'exécution capitale ». « C'est pour éviter une telle situation, m'explique encore le prince, que j'ai pris soin de m'enquérir de votre attitude.

Après avoir remercié pour la sollici-



Mohammed V recevant l'armée de libération après l'indépendance. A la gauche du roi, on reconnaît le Dr Abdelkrim Khatib, Mahjoubi Aherdane et Moulay Ahmed Alaoui.

tude dont j'étais l'objet, je répons que la démarche était opportune parce que, effectivement, je n'avais pas l'intention d'occuper une fonction officielle, ajoutant qu'à mon humble avis, l'expression d'une opinion ne devrait pas être considérée comme un acte de rébellion.

Moulay Hassan note, alors, que j'avais déjà décliné toute responsabilité gouvernementale et me demande : « Faut-il en déduire que vous attendez des circonstances meilleures pour modifier votre attitude ? » Je pense simplement, dis-je, que je peux servir mon pays en dehors de l'Etat.

J.A. : Seulement voilà, en 1963, vous avez recherché activement ces « circonstances meilleures », c'est-à-dire le renversement de la monarchie !

M.B. : C'est une question ou, plutôt, une affirmation grave et je vais peser soigneusement mes mots. Au lendemain de l'indépendance, les objectifs du mouvement national à l'intérieur, sur lesquels tout le monde semblait d'accord, se résumaient en la restauration de l'Etat, l'intégrité territoriale et

les institutions démocratiques. Dans un premier temps, disons de 1956 à 1960, la coopération entre toutes les parties prenantes était assurée. Je vous rappelle que la Résistance n'avait pas hésité à contribuer à la formation des services de sécurité et de l'armée.

Par la suite, les visions et les positions allaient varier sur les autres objectifs. Ainsi, alors que la gauche préconisait une politique de fermeté à l'égard de l'Espagne et de la France — ce qui nous aurait épargné, soit dit en passant, si nous avions été écoutés, ce qui allait devenir l'« affaire du Sahara occidental » — d'autres points de vue se faisaient jour. De même, à propos des institutions, nous plaidions pour l'élection d'une Assemblée constituante, alors que d'autres avaient imposé une constitution « octroyée ».

Ces divergences sur des questions fondamentales ont donné lieu, de part et d'autre, à des glissements, à des dé-

viations, à des ruptures qui nous ont entraînés au-delà de ce que nous souhaitions au départ et de ce que commandait l'intérêt national.

Pour tout dire, nous réagissions plus que nous n'agissions. Je ne cherche nullement à fuir mes responsabilités et suis prêt à faire l'inventaire de mes erreurs, dès lors qu'un débat s'instaurera sur cette époque. Je m'excuse d'user d'un langage abstrait et par trop diplomatique, mais je m'en voudrais de préférer le moindre mot qui puisse nous ramener à des déchirements qui se trouvent, grâce précisément à la lucidité et à la modération des uns et des autres, heureusement dépassés. J'accorde tout son sens au message de Sa Majesté transmis par Driss Basri, qui proclame que « la page est tournée » et je ne dirai et ne ferai rien qui puisse nous ramener en arrière.

J.A. : Vous êtes, si je ne m'abuse, le recordman des condamnés à mort au Maroc. Faisons, si vous le voulez bien, l'inventaire des sentences qui vous ont frappé. D'abord sous le Protectorat ?

M.B. : J'ai été arrêté en octobre 1954. Je risquais effectivement la peine capitale en tant que chef de la Mounaddama As-Sirriya [Organisation secrète], mais je me suis évadé dès septembre 1955. Sur les trente-sept résistants qui ont participé à l'évasion, trois ont été arrêtés, dont deux ont été massacrés sur le champ. De plus, Moulay Abdeslam Jebli, qui, lui, avait été transféré à Marrakech avant l'évasion, a été condamné à mort... Bref, aucune sentence de ce genre n'a été prononcée à mon encontre.

J.A. : Et après l'indépendance ?

M.B. : Ma première arrestation remonte à décembre 1959. Le juge d'instruction (qui, par la suite, deviendra un proche collaborateur d'Oufkir...) m'a signifié qu'en tant que directeur du quotidien *At-Tahrir* (Libération) on me reprochait un article où il était question de « la responsabilité du gouvernement devant le peuple »... Ce juge ne me cachait point, au cours de longues soirées que nous passions ensemble, qu'il était en fait chargé de restreindre momentanément ma liberté. De fait, je devais être libéré sans jugement six mois après. Entre-temps, le gouvernement, présidé par mon ami Abdallah Ibrahim, était renvoyé, et, surtout, l'ALN (Armée de libération nationale) qui guerroyait encore au Sahara était dissoute.

Ma deuxième arrestation a eu lieu après le « complot de juillet 1963 ». Je



suis resté au secret dans les locaux de la police où j'ai subi les tortures que vous imaginez. Puis le 20 août — décédément... —, j'ai été mis à la disposition d'un juge. Je ne manquerai pas de noter à son intention la coïncidence entre mon changement de statut et la Révolution du roi et du peuple... J'ai été condamné à mort en mars 1964 pour atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, puis ma peine a été commuée en détention à perpétuité le... 20 août 1964. Je suis libéré au lendemain des émeutes du 23 mars 1965. En mai 1966, je quittais le pays...

J.A. : Clandestinement ?

M.B. : Pas du tout. Dès que j'en ai exprimé le désir, on m'a remis un passeport tout neuf et j'ai pris le chemin de l'Espagne le plus normalement du monde. A la réflexion, je me demande cependant si l'on ne souhaitait pas mon éloignement. En effet, de diverses manières, avant et après ma condamnation, on avait suggéré à mes avocats et amis d'« organiser » mon départ pour l'étranger et j'avais refusé.

Un détail qui ne manquera pas de

vous intéresser. Dès ma sortie de prison, un certain Antoine Lopez, qui allait jouer dans l'affaire Ben Barka un rôle clé, avait obligeamment loué à mon intention un appartement sur les Champs-Élysées, à Paris...

Il n'empêche : ma sortie du Maroc a été présentée comme une fuite. Ce qui a incité mes amis à me demander de ne pas revenir.

J.A. : La deuxième condamnation à mort ?

M.B. : Elle a été prononcée par défaut au terme du procès de Marrakech, en septembre 1971, pour le même crime. La troisième, en 1972 : j'étais accusé d'avoir trempé dans l'opération contre le Boeing royal (16 août 1972). L'année suivante, j'écopais de ma quatrième condamnation : cette fois, pour avoir organisé une rébellion armée dans le Moyen-Atlas...

J.A. : Si on vous concède volontiers que les accusations de 1959 étaient fallacieuses, celles des années suivantes n'étaient pas totalement injustifiées.

M.B. : Ecoutez, dès à présent, je suis disponible pour mettre sur la place pu-

Le futur Hassan II et à sa droite le Fqih Basri lors de la commémoration, le 18 juin 1956, du suicide du premier chef de la Résistance Mohammed Zerkouni.

« N'attendez-vous pas des circonstances meilleures, me demanda le prince, pour modifier votre attitude ? »

blique ma part de vérité. Mon expérience m'a appris qu'une société démocratique ne peut s'épanouir sur l'ignorance et la méfiance.

J'ajouterai que les apparences étaient trompeuses, que les parties qui s'affrontaient n'étaient pas nécessairement ennemies. D'ailleurs chacun, au dehors comme au dedans, allait bientôt s'en rendre compte. Ce n'est pas un hasard si le général Oufkir, qui a joué le rôle que l'on sait dans l'assassinat de Mehdi Ben Barka, a essayé ensuite d'attenter à la vie du roi.

J.A. : Mais vous avez participé au complot d'Oufkir en août 1972 !

M.B. : Cette idée est monstrueuse politiquement et moralement. Comment imaginer qu'on puisse collaborer avec quelqu'un qui vous a personnellement torturé et qui a été associé à l'assassinat d'un camarade ?

Pour mettre fin à ces balivernes, je vous révélerai qu'au lendemain de l'indépendance, il était question de créer une association rassemblant anciens combattants de l'armée française et... vétérans de la Résistance ! Oufkir devait représenter les premiers et moi-même les seconds. J'ai refusé ce projet contre nature, car je ne voyais pas comment on pouvait être ensemble, sinon pour s'affronter comme naguère sur les champs de bataille.

J.A. : Quelle est concrètement la principale erreur dont vous revendiquez la paternité en cette période ?

M.B. : En un mot, j'ai continué, après l'indépendance, à vivre et à agir sur la lancée du mouvement contre le colonialisme. Des conceptions idéalistes, spontanées, sentimentales, qui caractérisaient la lutte pour l'indépendance continuaient à dominer les esprits, y compris le mien.

J.A. : On a l'impression qu'il existait alors, au sein de la gauche marocaine, une ambiance peu compatible avec une appréciation saine du rapport des forces, favorisée par une série d'événements extérieurs, tels que l'indépendance de l'Algérie et la victoire de Ben Bella (été 1962), les deux coups d'Etat successifs et spectaculaires du Baath en 1963 (8 février à Bagdad et 8 mars à Damas), sans oublier le nassérisme qui était à son apogée...

M.B. : Ce qui est sûr, c'est que notre action avait résolument une dimension panarabe. Nos relations étaient excellentes à la fois avec Nasser et le Baath. Après la rupture de l'Union syro-égyptienne (septembre 1961), j'avais eu de longs entretiens, en compagnie de

Mehdi Ben Barka et de Mahjoub Ben Seddik, avec le président égyptien dans sa résidence de Menchiat Al-Bakri, pour étudier la situation nouvelle et jeter les bases d'une coordination entre notre parti et le mouvement nassérien.

Qu'on ne s'y trompe pas : nous étions très jaloux de notre indépendance et à notre congrès, en avril 1962, nous nous sommes évertués à ne pas subir le contrecoup des querelles du Machrek, quitte à voir la délégation égyptienne se retirer pour protester contre l'intervention du Baath.

Quant à l'Algérie, nous nous considérons comme partie prenante de la Révolution. Notre camarade Me Abderrahmane Youssoufi multipliait des démarches pour trouver un terrain d'entente entre les dirigeants du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne). Tout cela pour rappeler que la gauche marocaine n'était pas absente de l'espace arabe où elle était appréciée et écoutée.

Réciproquement, il va sans dire que nous étions imprégnés de ce qui se passait dans la nation arabe. Nous estimions que les conditions dans lesquelles la Tunisie et le Maroc avaient recouvré leur indépendance avaient dangereusement isolé le FLN et, en 1962, nous pouvions enfin colmater les brèches ouvertes et rattraper le temps perdu. N'oubliez pas qu'à l'époque l'unité maghrébine et l'unité arabe étaient des projets à portée de main...

J.A. : A Rabat, on scandait dans les manifestations des slogans (on n'ose même pas les mentionner aujourd'hui...) qui exaltaient Ben Bella et ne pouvaient qu'effrayer le pouvoir.

M.B. : Les grands événements du monde arabe étaient intensément et diversement vécus au Maroc. Un exemple : la chute de la monarchie irakienne, le 14 juillet 1958, avait été parfois vécue comme un deuil familial. Il est vrai que, d'instinct, les Marocains faisaient la différence entre leur roi et un Farouk d'Egypte ou un Fayçal d'Irak. Il est tout aussi vrai que nous n'étions pas assez vigilants à l'égard des appréhensions excessives ou compréhensibles que les événements arabes suscitaient chez nous.

Je vais plus loin : nous n'avions pas saisi l'ampleur de la popularité de la monarchie dans le monde arabe et tout le bénéfique que le pays et la gauche pouvaient en retirer. Je sais que ces propos surprennent aujourd'hui. Trois faits plus ou moins connus vous aideront à vous remettre dans l'ambiance

de l'époque. Le 20 août 1955, la commémoration de la déposition de Mohammed V avait provoqué, sur décision du FLN, un soulèvement en Algérie, qui, dans le seul Constantinois, a causé des milliers de victimes. Au cours des réunions entre la Résistance et le FLN après 1956, celui-ci a lancé l'idée de proclamer Mohammed V roi du Maroc et... d'Algérie !

J.A. : C'était une boutade ?

M.B. : Pas du tout. C'était un projet parfaitement réfléchi visant à maintenir le Maroc aux premières lignes du



Me Abderrahim Bouabid au procès de son ami le Fqih Basri en mars 1964.

« J'ai continué après l'indépendance à agir sur la lancée du mouvement contre le colonialisme. »



Au terme de son procès, le Fqih Basri sera condamné à mort. A sa droite maîtres Maati Bouabid et Abdeltif Semlali proches à l'époque de la gauche.

« Les dirigeants du FLN proposèrent de proclamer Mohammed V roi du Maroc et... d'Algérie ! »

combat anticolonial. Troisième fait qui n'est pas moins significatif : certains dirigeants algériens, et non des moindres, rivalisaient d'ardeur pour... épouser la princesse Lalla Aïcha, fille aînée du roi !

J.A. : Est-ce que vous n'avez pas sous-estimé le nationalisme marocain qui a déjà montré son ampleur lors de la « guerre des sables » ?

M.B. : Je peux vous fournir une révélation et un témoignage. J'étais en prison en octobre 1963, lorsqu'a éclaté la guerre des frontières avec l'Algérie, et l'on est venu me proposer un marché : ma libération immédiate contre un télégramme de soutien au pouvoir. J'ai refusé, parce qu'il me paraissait inconcevable de soutenir un nationalisme contre un autre.

Le témoignage : je me trouvais à Agadir le jour du renversement de Ben Bella (19 juin 1965) et j'ai vu les gens pleurer. C'était l'Algérie plus que son président qui suscitait pareille émotion. Boumedienne devait être surpris, comme il me le confiera lui-même, par la chaleur de l'accueil de la population

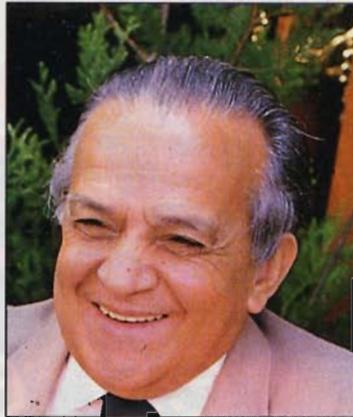
dans cette région, quelques années plus tard. Ces indications, parmi d'autres, me laissent sceptique sur les ravages du chauvinisme au Maroc.

J.A. : L'affaire du Sahara a dû vous édifier là-dessus !

M.B. : Je ne suis pas en mesure de me prononcer sur l'état de l'opinion dans ses profondeurs. Je n'ai eu, ces dernières années, que des contacts avec la classe politique qui nourrit à l'égard de l'Algérie des griefs amers, mais évite cette attitude de rejet qui est, en fin de compte, le propre du chauvinisme. Il me semble que les outrances et invectives sont davantage le fait des opposants que des officiels. ●

La semaine prochaine, le Fqih Basri parlera du Polisario, de Boumedienne, de l'U.S.F.P., et de la révolution...

MAROC: RÉVÉLATIONS DU FQIH BASRI



2^{ème} PARTIE Dans le dernier numéro, l'ancien chef de la Résistance évoquait en termes nuancés mais critiques son itinéraire tourmenté. Avec le même accent de sincérité il parle cette fois du Polisario, de Boumedienne, de la gauche, de la démocratie, de la révolution...

PAR HAMID BARRADA

La semaine dernière, nous avons rappelé succinctement les traits marquants de Mohammed Basri, afin de fournir au profane une sorte de mode d'emploi du Fqih. Notre lacanisme délibéré s'explique avant tout par la richesse, l'exubérance de ses propos. Cet homme qui a tant à dire et qui se prête aujourd'hui avec une rare — et louable — disponibilité au jeu périlleux de la vérité, la courtoisie élémentaire sinon professionnelle commandait de le laisser parler sans plus attendre. Il sera toujours temps de commenter ses déclarations, lesquelles

ne manqueront pas de renouveler certains débats essentiels. Ainsi serait-il intéressant de rendre compte de « l'effet Basri » au Maroc et ailleurs. Un seul mot pour l'heure : ses révélations, ses analyses et surtout le ton qu'il adopte sur le Sahara, le Polisario et l'Algérie, scrupuleusement dépouillé de tout chauvinisme et manichéisme nous apparaissent comme un précieux allié de la paix au Maghreb.

Cet opposant marocain est en mesure, lui, de parler à l'Algérie. C'est énorme. Si les vaches parlaient entre elles, disait Brecht, il n'y aurait plus d'abattoir.

J.A. : Vous êtes le seul homme politique de stature nationale qui ait, sur le Sahara, une position nuancée, distincte et finalement mal connue.

M.B. : Ai-je besoin de rappeler qu'au lendemain de l'indépendance, j'étais de ceux qui ont milité pour chasser les Espagnols du Sud marocain ? Et ce n'était pas seulement une pétition de principe puisque, nous avons tout fait pour que l'ALN ne soit pas dissoute afin de réduire la pression sur nos frères algériens en guerre.

A l'époque (1957-1958), l'ALN était constituée pour l'essentiel de Sahraouis, toutes tribus confondues, et bénéficiait du concours de personnalités mauritaniennes de premier plan. Les opérations militaires étaient poussées jusqu'à Atar, dans le nord de l'actuelle Mauritanie. Les Espagnols n'en menaient pas large et, malgré l'intervention française (Opération Ecouvillon de février 1958), ils ne demandaient qu'à plier bagage.

A Rabat, on donnait toutefois la priorité à d'autres préoccupations et l'ALN a été dissoute. Il n'en demeure pas moins que, si l'ensemble du Sahara marocain n'a pas été récupéré dès cette époque, Ifni, Tan-Tan puis Tarfaya ont été rattachées à la mère patrie.

La question du « Sahara espagnol » allait cependant être abandonnée aux joutes et arguties diplomatiques avec, à la clé, des complications régionales impensables auparavant, car ni l'Algérie ni la Mauritanie n'existaient alors en tant qu'Etats. Sur le terrain, les populations, en dehors d'une minorité qui a été intégrée aux FAR (Forces armées royales), ont été laissées à leur sort, c'est-à-dire au Tercio espagnol.

La plupart des personnalités mauritaniennes ont regagné leur région pour connaître des destins divers, parfois tragiques (l'émir de Trarza, Fall ould Oumeïr, est mort en captivité). Concrètement, les liens entre les populations sahariennes et le Maroc étaient pratiquement réduits à ces enfants des combattants — plus de 200 — dont nous avons organisé l'accueil dans le Nord et notamment à Casablanca.

Il a fallu attendre le début des années soixante-dix pour que j'aie à m'occuper directement et spécifiquement du Sahara. A la demande d'un camarade au Maroc, j'ai reçu l'un des jeunes accueillis à Casablanca quelque

douze années plus tôt. Il cherchait auprès de moi l'aide que la Résistance avait apportée à la génération précédente. J'animais à Radio-Tripoli une émission de propagande révolutionnaire en direction du Maroc et il souhaitait que la question saharienne y fût traitée en dialecte hassania. Peut-être serez-vous intéressé par le nom de mon interlocuteur : Mustapha El Ouali Sayyed ! [Le premier secrétaire général du Polisario : N.D.L.R.]

J.A. : Le Polisario n'était pas fondé.

M.B. : En effet, puisqu'il ne le sera que quelques années plus tard (1). Mais le noyau existait déjà et ses principaux animateurs, du moins les Marocains d'entre eux, se recrutaient parmi les enfants des combattants, accueillis dans un foyer dénommé Dar Touzani, à Aïn Chock, à Casablanca.

J.A. : Avant de revenir sur votre position concernant le Sahara, parlez-nous d'El Ouali. L'avez-vous bien connu ?

M.B. : Il a résidé, à l'Hôtel Al Barid, à proximité du ministère des Affaires étrangères, et je le voyais régulièrement lors de mes séjours à Tripoli. Il avait une personnalité peu commune avec les qualités — courage, lucidité, sérieux, formation politique — qui font les chefs. Dès notre première rencontre, il m'a communiqué une plate-forme sur les conditions de libération du Sahara, qui faisait une quinzaine de pages. Il souhaitait mon opinion...

J.A. : Ce document avait-il une connotation indépendantiste ?

M.B. : El Ouali était un Marocain comme un autre, il portait un passeport marocain à son nom, il avait milité au sein de l'UNEM (Union nationale des étudiants du Maroc). Il avait une idée fixe : reprendre le combat interrompu en 1960 et, pour ce faire, fonder une nouvelle armée de libération.

J.A. : Sur quoi ont porté vos discussions à propos de la plate-forme ?

M.B. : Avant de me rencontrer, il avait pris contact à Oran avec des camarades qui avaient entamé le débat avec lui. Il n'y avait aucune équivoque sur le caractère marocain du Sahara et la discussion avait trait, autant que je m'en souviens, à des points de détail.

J.A. : J'imagine que vous étiez d'accord pour lier la libération du Sahara à la révolution au Maroc...



Mustapha El Ouali, secrétaire général du Polisario, accueillant à Alger le général vietnamien Giap en janvier 1975. A gauche, le général algérien Abdallah Belhouchat.

M.B. : Nous n'en sommes pas arrivés là, les Libyens ayant pris les choses en main, ce qui a donné d'emblée à l'affaire du Sahara et à mes relations avec El Ouali une autre tournure.

J.A. : Mais c'est vous qui l'aviez présenté à Kaddafi !

M.B. : C'est faux. Tout ce que j'ai fait, c'est que j'en ai parlé à mon ami le commandant Abdel-Mouneïm Al Houni, alors membre du Conseil de la Révolution en charge de l'Intérieur et des Services spéciaux. Il s'agissait de voir ce que les Libyens pouvaient apporter comme aide à la libération du Sahara et, pour commencer, d'obtenir leur accord sur l'émission en hassania.

J'ai appris par la suite qu'un émissaire libyen originaire de Sakiat Al Hamra du nom de Gachate avait été dépêché sur les lieux et qu'à son retour, Kaddafi a fait du Sahara son affaire. Al Houni (qui rompra avec Kaddafi en 1975 pour s'installer au Caire) m'en a honnêtement informé. J'avais le sentiment qu'il partageait mes analyses sur la question. D'ailleurs, il s'est séparé de

**El Ouali
m'a demandé
une aide
financière — et
d'intervenir
en cas
de pépin
à Alger.**

(1) Le Polisario se donne comme date de naissance le 20 mai 1973. Le Maroc conteste cette date estimant que le Polisario n'a pris son essor qu'après le départ des Espagnols le 26 février 1976. N.D.L.R.

l'agent dont le rapport semble avoir pesé sur l'engagement intempestif de Kaddafi.

J.A. : Que disait ce rapport ?

M.B. : Je n'en sais rien. J'ai seulement constaté, à travers une déclaration du commandant Abdessalam Jalloud à Madrid, que l'affaire du Sahara prenait des dimensions inattendues. J'ai constaté aussi qu'El Ouali avait soudain disparu : il avait quitté l'hôtel Al Barid de Tripoli, et ne devait plus prendre contact avec mes camarades en Algérie. Je ne l'ai plus jamais revu, avant d'apprendre sa mort au combat, en juin 1976.

J.A. : Quels étaient ses rapports avec l'Algérie ?

M.B. : Sinon inexistant, à tout le moins dépourvus de confiance. Nous sommes, notez-le bien, en 1973. Il hésitait alors à nouer des relations avec le pouvoir en Algérie. Il évitait même d'y aller et, lorsqu'il s'y rendait, il multipliait les précautions. La dernière fois que nous nous étions vus, il était préoccupé par sa propre sécurité (il m'avait demandé d'intervenir en cas de pépin) et avait sollicité une aide financière.

J.A. : De combien ?

M.B. : 30 000 FF (1,5 million de F CFA).

J.A. : Ainsi, vous avez aidé le Polisario !

M.B. : J'aidais un militant marocain et, de toute façon, le Polisario n'existait et, pour certains, n'existe toujours pas !

J.A. : El Ouali avait-il quelques dispositions à devenir un « mercenaire » ?

M.B. : Je n'ai rien remarqué de tel.

J.A. : Il était peut-être une exception ?

M.B. : Je ne suis pas en mesure de juger, ne disposant point d'éléments de comparaison : je n'ai vraiment connu que lui.

J.A. : Donc, en 1973, El Ouali n'était pas en odeur de sainteté en Algérie. Pourquoi et quand celle-ci a-t-elle changé d'attitude ?

M.B. : Je pourrais vous fournir plutôt des déductions que des informations. D'un séjour à l'autre en Algérie, je constatais que, très rapidement, l'affaire du Sahara relevait du domaine réservé du président Boumedienne. Tandis qu'El Ouali recherchait soutien et alliance, l'Algérie s'activait pour développer des rapports de bon voisinage avec le Maroc. Les sommets se sont succédé de 1970 à 1975 entre Boumedienne, Hassan II et Ould Daddah...



Hassan II et Houari Boumedienne à Rabat en janvier 1972.

Il faut dire qu'au début des années 70, le Maroc semblait en proie à des bouleversements profonds et répétés (je fais, bien sûr, allusion aux deux putschs de 1971 et 1972) et alimentait calculs et spéculations. Il n'est pas à exclure que ceux qui, dans la région, à tort ou à raison, craignaient un Maroc puissant, ont cru trouver là une occasion rêvée de réaliser leur propre volonté de puissance. D'où ces relations à la fois intenses et ambiguës avec le royaume. D'autre part, ayant astucieusement décidé de se retirer du Sahara, l'Espagne de Franco n'entendait pas traiter avec le seul Maroc et rencontrait disponibilité et compréhension aussi bien en Algérie qu'en Mauritanie. Bref, la mise à l'écart du Maroc arrangeait tout le monde.

L'entrée en scène de Kaddafi a précipité les choses. Au sommet de Hassi Messaoud, en décembre 1975, le colonel a apporté dans ses bagages un plan en bonne et due forme des « Etats-Unis du Sahara » ayant pour capitale Ghadamès, en Libye. Il proposait si-

**Boumedienne
m'a dit
solennellement:
« L'un des
deux hommes
est de trop,
ou Hassan II
ou moi ! »**

multanément l'union à Boumedienne, suscitant chez lui les pires appréhensions. L'Algérie, pays « sérieux » s'il en est, ne pouvait que craindre un chambardement dont elle risquait de faire les frais.

Pour en revenir à votre question concernant le Polisario, l'Algérie avait, dans un premier temps, d'autres cartes en main et ne voulait pas les gaspiller en se colletant avec ce trouble-fête qu'est le Polisario. Dans un second temps — en gros fin 1974 — lorsque l'entente algéro-marocaine a fait long feu, le Polisario a trouvé des oreilles plus attentives. D'autant que, dans l'intervalle, El Ouali avait fait preuve de qualités politiques éminentes.

Bénéficiant du soutien de la Libye et de la compréhension de l'Espagne, il a réussi au Sahara des opérations militaires qui en ont fait une force avec laquelle il fallait compter. Alors qu'on le négligeait hier, voilà qu'on rivalisait aujourd'hui pour l'aider. On mettait même le paquet pour rattraper le temps perdu. La position officielle de l'Algérie, proclamant qu'elle se contentait de soutenir un mouvement de libération, correspondait à ce *moment précis* à une certaine réalité.

J.A. : En fin de compte, l'Algérie n'aurait fait que suivre Kaddafi ?

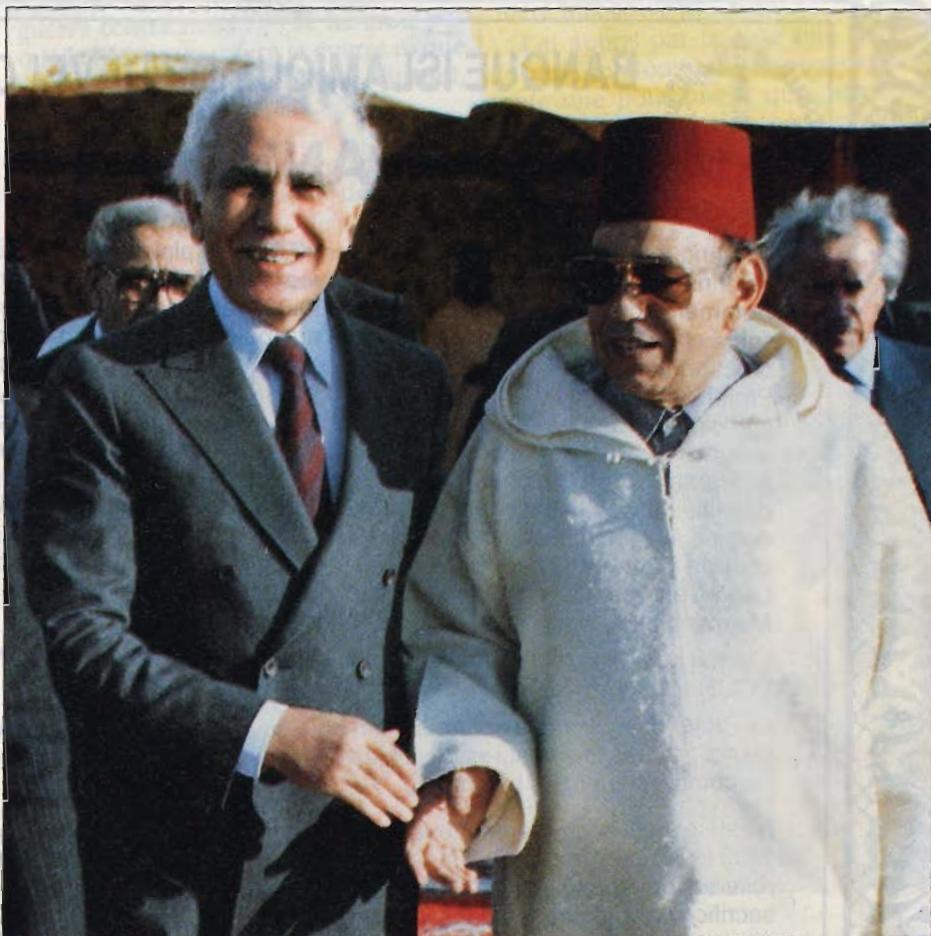
M.B. : Kaddafi a joué exactement un rôle de *catalyseur*. N'était son intrusion fracassante dans l'affaire du Sahara, les événements n'auraient pas pris une telle ampleur.

J.A. : Est-ce que le Maroc pouvait avoir une autre approche à l'égard du Polisario ?

M.B. : Tout ce que je viens de dire laisse penser que le Maroc était, au départ, mieux placé que quiconque pour soutenir le Polisario. Pour la bonne raison que le Polisario d'avant la lettre, celui des années 1970-1973, se considérait comme marocain. Si le Maroc avait agi de la sorte, il aurait renoué avec le mouvement de libération des années cinquante et coupé l'herbe sous les pieds de tous ceux qui voulaient utiliser l'affaire du Sahara contre lui. La Libye comme l'Algérie se seraient trouvées en très mauvaise compagnie : l'Espagne franquiste.

Malheureusement, les choses ne se sont pas passées ainsi. A partir du moment où les Libyens puis les Algériens ont apporté leur aide aux militants sahraouis, ceux-ci sont devenus un ramassés de « mercenaires ».

J.A. : On pourrait rétorquer que le



Chadli Bendjedid et Hassan II lors de leur première rencontre à la frontière algéro-marocaine le 26 février 1983.

Polisario, toute propagande mise à part, mérite objectivement cette épithète dans la mesure où il tire de l'étranger son existence et sa pérennité.

M.B. : L'affaire du Sahara est devenue l'objet d'une confusion inextricable. Ainsi comment considérer que les populations sahariennes sont marocaines et accepter simultanément le principe de leur autodétermination qui, si les mots ont un sens, met en question leur marocanité ? En rappelant, en révélant certaines vérités, je ne cherche qu'à verser quelques gouttes de clarté dans un océan de confusion. Je m'interdis, en tout cas, d'injurier des militants que les événements ont peut-être entraînés au-delà de leurs intentions. Surtout, je ne désespère pas de voir se renouer avec eux un dialogue fructueux.

J.A. : On a souvent dit qu'après la Marche verte, l'affaire du Sahara était devenue pour Boumedienne une question de « nif », c'est-à-dire d'honneur personnel ? Qu'en est-il, au juste ? Mais d'abord, depuis quand connais-

**La veille
de sa
rencontre
avec le roi,
Chadli
souhaitait
connaître
mon sentiment.**

siez-vous le président algérien ?

M.B. : Il serait trop long de vous conter l'histoire de mes relations avec Boumedienne. Sachez seulement que je l'ai rencontré pour la première fois en 1958, dans le cadre d'une commission algéro-marocaine qui devait discuter des... frontières. Après son accession au pouvoir suprême, mon parti, l'UNFP (Union nationale des forces populaires), ayant réagi de manière diverse, il m'avait envoyé des émissaires, dès ma sortie de prison, pour me dire : « Ce qui m'importe, c'est de connaître ta position... ».

Notre amitié ne s'est pas distendue avec le temps et je le rencontrais pratiquement chaque fois que je me rendais en Algérie, c'est-à-dire très souvent. Nos discussions avaient un caractère de franchise dont il s'accommodait sans réticence.

Par la force des choses, le Sahara était au centre de ces discussions. Début 1976, je me trouvais à Damas lorsque le président algérien m'a fait connaître son intention de me voir. Arrivé à Alger, j'ai eu d'abord affaire à un de ses collaborateurs dont j'ignorais jusqu'à l'identité. Il m'a tenu des propos qui ont failli porter ombrage à mes relations avec son pays.

A brûle-pourpoint, il m'a interrogé : « Etes-vous prêt à exercer le pouvoir au Maroc ? » Et d'ajouter : « Nous sommes en mesure de vous l'offrir. » J'étais au comble de la colère : « Je ne vous connais pas ! Et qui vous dit que je cherche à exercer le pouvoir dans mon pays ? A supposer que ce soit le cas, comment pourrais-je accepter qu'on me l'offre de l'extérieur ? » Je l'ai planté là : « De toute façon, c'est le président que je suis invité à rencontrer et je n'ai rien à vous dire. » Par la suite, j'ai appris de qui il s'agissait...

J.A. : De qui ?

M.B. : La suite de l'histoire vous permettra de le deviner. Lorsque j'ai rencontré Boumedienne, d'entrée de jeu, j'ai évoqué devant lui l'incident avec ce commentaire : « Si d'aventure j'avais voulu traiter avec les suppôts de l'armée française, je l'aurais fait avec un Oufkir au Maroc ! » Il s'est excusé en me confiant que l'Etat devait parfois utiliser des gens peu recommandables, que l'individu en question s'occupait du Sahara et qu'il était seulement chargé de préparer nos entretiens...

J.A. : L'excuse est pire que la faute !

M.B. : C'est vous qui le dites ! — Je poursuis. Boumedienne me demande :

« Penses-tu que le Maroc va entrer en guerre contre nous ? — Je ne crois pas que le Maroc vous fera la guerre ni que vous ferez la guerre au Maroc. Surtout, je ne le souhaite pas... »

— Pourquoi ?

— Toute guerre s'achève sur la victoire des uns et la défaite des autres. Or, d'un côté comme de l'autre, on n'est point disposé à assumer les conséquences de la victoire ou de la

que l'URSS se rangerait automatiquement aux côtés de l'Algérie.

J'ai appris par la suite que le point de vue de Boumedienne sous-tendait toute une politique et que, heureusement, lorsqu'il exposa cette politique devant le Conseil de la Révolution, il ne fut guère suivi. Il n'est pas inutile de préciser que le colonel Chadli Bendjedid s'est opposé à la stratégie défendue alors par Boumedienne. Il avait déjà



Le Fqih Mohammed Basri, Abderrahim Bouabid et Mehdi Ben Barka au Congrès de l'UNFP en avril 1962.

défaite. » Bien entendu, j'ai été plus explicite après, mais — et c'est ce qui importe ici — je me suis rendu compte à quel point le Sahara était devenu pour Boumedienne une affaire d'honneur personnel. J'ai été ahuri lorsque mon interlocuteur se penchant en avant, ôtant son cigare de la bouche, et réfléchissant longuement, m'a déclaré solennellement : « L'un de nous deux est de trop : ou Hassan II ou moi ! » Il a ajouté : « Ma résolution est prise et je souhaite qu'il en soit de même pour toi. »

J'ai dû lui dire qu'il adoptait une attitude passionnelle et qu'à tout prendre si le conflit prenait cette tournure inexpiable, il en serait la première victime. De nouveau, il m'a interrogé : « Mais pourquoi ? »

— Tu perdras, ne serait-ce que parce que l'exacerbation du conflit entraînerait à terme son internationalisation et que celle-ci n'est pas pour te profiter. » S'ensuivit un débat pointilleux et long (plus de trois heures) au cours duquel je lui expliquai que je n'étais pas sûr

Le camarade chargé de transmettre un document au Congrès a prétendu qu'il ne l'avait jamais reçu !

manifesté son hostilité à l'exécution de Ben Bella après le coup de force du 19 juin 1965. Et c'est en se singularisant et en prenant date de la sorte qu'il a acquis l'autorité morale qui lui a permis de succéder à Boumedienne.

J.A. : Comment expliquez-vous que l'Algérie ait poursuivi la même politique sous Chadli ?

M.B. : D'abord, Boumedienne s'était rendu compte, je crois, qu'il faisait fausse route et qu'il avait intérêt à régler le conflit avec le Maroc. Ne devait-il pas rencontrer le roi au moment où il a été emporté ? Quant à Chadli, il me semble qu'il a dû dans un premier temps gérer tant bien que mal une situation dont il avait hérité ; depuis, il fait ce qu'il peut personnellement, sinon pour résoudre le problème, du moins pour le circonscrire.

J.A. : Est-ce que vous avez avec lui les mêmes rapports qu'avec Boumedienne ?

M.B. : D'abord, les deux personnalités sont sensiblement différentes. Ensuite le fait que Boumedienne et moi nous étions connus alors que nous étions tous les deux loin du pouvoir déterminait amplement la qualité de nos relations. Chadli, je ne l'ai rencontré qu'en 1967, lorsqu'il commandait l'Oranais et nous nous sommes entretenus souvent depuis. La veille de sa rencontre avec Hassan II, en février 1983, il souhaitait connaître mon sentiment — qui était enthousiaste.

J.A. : Pensez-vous que Chadli, par-delà ses bons sentiments, a les moyens d'imposer la paix ?

M.B. : Il a certainement tous les moyens de *conduire* une politique progressive de paix.

J.A. : En définitive, quelle est votre position sur le Sahara et en quoi diffère-t-elle de celle de la gauche ?

M.B. : En rien. Le Sahara est marocain et je ne vois pas comment un Etat indépendant pourrait y vivre et prospérer. En vérité, un tel Etat est condamné, à cause de considérations géo-politiques incontournables, à dépendre d'une manière ou d'une autre de ses voisins et il va sans dire que pour moi, l'intégration ou plutôt la réintégration au Maroc s'impose.

Affirmant cette position légitime, j'ai seulement à cœur que le conflit — c'est le moins, comme dit le hadith, que puisse faire le croyant — ne dégénère point en une guerre généralisée. Mon ambition, mon espérance, c'est que le Sahara marocain, au même titre

d'ailleurs que le Sahara algérien, soit la pierre angulaire d'une politique régionale de coopération et de développement.

Je refuse avec force de jeter à la poubelle, au nom du Sahara, l'unification du Maghreb. Le Maghreb n'est pas un songe creux, mais une exigence dictée par l'économie et la stratégie. Sans oublier que les affrontements entre Etats font le lit des tyrannies, alors que la paix civile donne toutes ses chances à la liberté. Ce sont là des banalités, des truismes, des évidences. Mais permettez-moi, à mon tour, d'interroger : pour quelles raisons ces propositions qui tombent sous le sens paraissent-elles, par les temps qui courent, comme des audaces, des incongruités, des absurdités ?

J.A. : Que diriez-vous aux combattants du Polisario en cet été 1987 ?

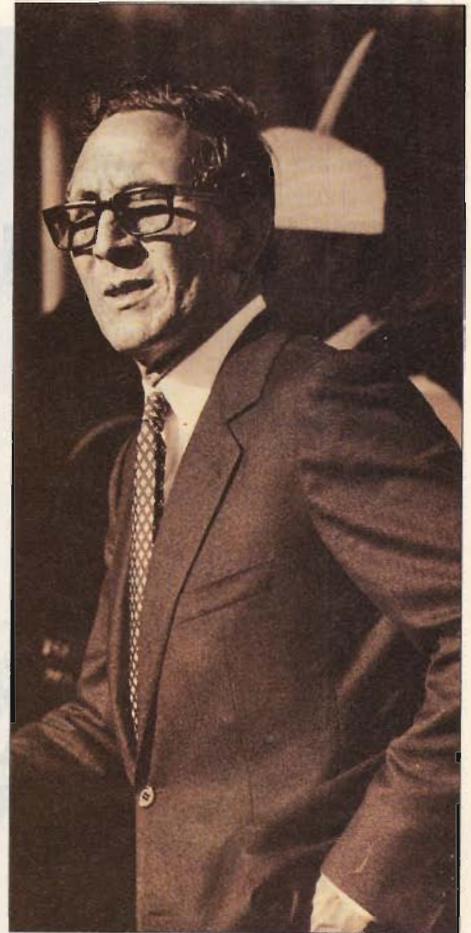
M.B. : Ce que je leur ai toujours dit d'une manière ou d'une autre : qu'ils restent eux-mêmes ! C'est-à-dire qu'ils n'oublient pas le rôle du Sahara dans l'histoire du Maroc. Ainsi, forts des relations qu'ils ont tissées avec l'Algérie et de leurs relations naturelles avec le Maroc, plutôt que des fauteurs de trouble et de guerre, ils pourraient être les artisans du Maghreb uni. A ce prix, et à ce prix seulement, ils seraient libres comme le seront tous les Marocains et tous les Algériens.

J.A. : Encore faut-il que le Polisario dispose d'une autonomie de décision.

M.B. : Ce qui est certain, c'est qu'il dispose — la Libye aidant... — d'une liberté de manœuvre à l'échelle du Maghreb.

J.A. : Il est difficile — ou trop facile ! — de faire parler les morts, mais quelle serait l'attitude sur le Sahara de Mehdi Ben Barka s'il était vivant ?

M.B. : Au cours de nos entretiens sur l'intégrité territoriale (qui concernait aussi la Mauritanie) et, partant, l'armée de libération, Mehdi était d'une intransigeance à toute épreuve. Il prenait sur lui de convaincre les camarades modérés qui privilégiaient l'action diplomatique. Je n'ai aucune raison de supposer que, s'il avait été vivant lorsqu'a éclaté le conflit saharien, il eût pu sur les principes adopter une autre attitude. Je m'empresse d'ajouter que, ayant une connaissance intime du nationalisme algérien (ne serait-ce que parce qu'il avait fait une partie de ses études à l'université d'Alger) et un souci constant de donner une dimension maghrébine et arabe à l'action de



Le général Mohammed Oufkir quelques mois avant les putschs successifs de juillet 1971 et août 1972.

Un paysan vivait dans la hantise d'être dévoré par le coq du coin. Il était loin d'être fou...

la gauche, il aurait selon toute probabilité évité de tomber dans les pièges du chauvinisme.

J.A. : Quel est votre statut à l'USFP (Union socialiste des forces populaires) ?

M.B. : Dans la mesure où l'USFP est le prolongement de l'UNFP, laquelle se voulait le prolongement de la Résistance, je suis partie prenante de cette formation. Mais il se trouve que l'USFP, dans le congrès « constitutif » de 1975, s'est considérée en rupture avec le passé et j'ai été, du fait de mon absence physique, mis à l'écart. Vous n'ignorez peut-être pas que j'avais soumis au débat un projet de plate-forme où j'insistais sur les acquis du combat démocratique. Malheureusement, le projet a été soustrait à la curiosité des congressistes. Un détail grotesque : le camarade chargé de le transmettre a eu le culot de prétendre qu'il ne l'avait même pas reçu !...

J.A. : Par quoi se distingue précisément cette plate-forme ?

M.B. : La défense, pour commencer, du principe de la souveraineté populaire et de l'Assemblée constituante...

J.A. : ... Laquelle défense aurait consommé la rupture avec le Palais !

M.B. : Pourquoi ? Je ne faisais que rester fidèle aux enseignements de notre histoire récente symbolisée par la Révolution du roi et du peuple. Je ne crois pas que souveraineté populaire et monarchie soient incompatibles. Au contraire. Je mettais également l'accent, concernant le Sahara, sur le front intérieur et je préconisais la formation d'un gouvernement d'union nationale, seul susceptible de donner toute sa portée à la mobilisation des énergies.

J'aurais volontiers admis qu'après discussion la majorité opte pour la ligne qui a été suivie. Mais il importe que dans un parti qui se respecte, surtout s'il milite pour la démocratie, les militants sachent de quoi il retourne et décident en connaissance de cause.

J.A. : Est-ce que vous voyez Abderrahim Bouabid, Abderrahmane Yousoufi et les autres ?

M.B. : J'ai tout fait pour ma part pour ne rompre avec personne. De même, j'ai tenu à garder les meilleures relations avec Abdallah Ibrahim [qui s'est éloigné de l'USFP] ou, auparavant, avec les dirigeants de l'Istiqlal. Sans doute, parce que, par tempérament, je ne suis pas sectaire, et puis l'expérience du mouvement national m'avait appris les vertus de l'unité.

J.A. : La dernière fois que vous avez



Driss Basri, ministre de l'Intérieur et de l'Information, parmi les journalistes lors de la fête du Trône en mars 1986 à Marrakech.

rencontré Abderrahim Bouabid ?

M.B. : Il y a sept ans environ. Au mois de mars dernier, nous devons nous voir à Paris, mais des obligations familiales m'ont retenu au Caire. Après les entretiens avec l'émissaire de Sa Majesté, j'ai tenu à ce que la direction de l'USFP dans son ensemble soit informée et dans les moindres détails. J'ai pris simultanément l'initiative d'informer les autres partis et syndicats.

J.A. : Quelle a été la réaction des dirigeants de l'USFP ?

M.B. : Ils se sont réjouis, à l'exception d'un seul.

J.A. : Qui ?

M.B. : Il n'est pas utile de le nommer.

J.A. : Franchement, votre retour va créer quelques perturbations au sein de l'USFP...

M.B. : Franchement, je ne le crois pas. L'approbation de la direction m'encourage à penser que mon retour sera bénéfique pour tous. La diversité des expériences et des sensibilités sera un facteur d'enrichissement. Ma présence permettra de lever les ambiguïtés et

**Pourquoi
Driss Basri,
ou Guédira,
ne
débattra-t-il
pas avec moi
à la
télévision sur
la violence ?**



Séance d'ouverture du parlement marocain.

d'instaurer les vrais débats (2).

J.A. : Donc vous reviendrez au Maroc et... au parti ?

M.B. : Je me trouve, par rapport au parti, dans la situation particulière que j'ai déjà expliquée. Il est question qu'un congrès se tienne, qui serait l'occasion de discuter de tous les problèmes et, en cas d'accord, ma présence à l'USFP redeviendra normale.

J.A. : Il n'est pas question de créer un nouveau parti ?

M.B. : Je n'y ai jamais pensé.

J.A. : Et « l'Option révolutionnaire » ?

M.B. : Il ne s'est jamais agi d'un parti, mais d'un groupe de militants qui, comme moi, pour des raisons de fait, se sont trouvés en dehors de l'USFP et ont naturellement ressenti le besoin

d'exprimer leurs opinions à travers une publication portant ce nom.

J.A. : Mohammed Basri, est-ce que vous êtes toujours révolutionnaire ?

M.B. : Au Maroc, la société et l'Etat, dans leur fonctionnement quotidien, revêtent des aspects révoltants qui, hier comme aujourd'hui, appellent le changement. Trop de gens vivent dans la misère, ne sont pas traités comme des citoyens, n'ont pas droit à l'espoir. Les objectifs d'un Maroc nouveau s'imposent d'eux-mêmes à toutes les consciences. Si vouloir atteindre de tels objectifs me vaut l'accusation de révolutionnaire, je revendique pleinement cette accusation.

J.A. : Etre révolutionnaire signifie aussi recourir à la violence pour atteindre ces objectifs ou d'autres.

M.B. : J'entends bien, mais la question est de savoir quelles sont les causes de la violence dans une société et une situation déterminées. En dehors de quelques maniaques de la violence qui relèvent de la psychiatrie, les gens n'ont recours à la violence que lors-

**Je l'ai
peut-être
courtisée
avec rudesse,
mais j'ai
toujours rêvé
d'épouser la
démocratie !**

(2) Le Fqih a eu finalement plusieurs entretiens avec Abderrahim Bouabid et Abderrahmane Youssoufi au mois de juin à Paris et le Bureau politique de l'USFP a publié un communiqué saluant l'initiative royale et le retour de Mohammed Basri.

qu'ils ont désespéré de réaliser leurs aspirations légitimes et qu'ils ne peuvent faire autrement. Toute violence est condamnable, aussi bien lorsqu'elle s'attaque à l'Etat que lorsqu'elle frappe les citoyens. Le meilleur exemple en est Oufkir qui s'en est pris tour à tour à la gauche et au responsable suprême de l'Etat. Il n'y a pas un bon et un mauvais Oufkir, il y a un seul et même Oufkir que je condamne tout uniment.

J.A. : Ne tournons pas autour du pot : ce que je veux savoir, c'est si Mohammed Basri — qui est également un symbole puisque plus que tout autre, il a lié son nom à la violence révolutionnaire avant et après l'indépendance, en des temps où cette violence était incontestablement légitime et en des temps où elle était pour le moins discutée — estime que les conditions politiques sont réunies dans le royaume qu'il s'appête à rejoindre pour faire l'économie de ses méthodes habituelles ? Pardonnez-moi d'être aussi précis et de vous pousser dans vos retranchements...

M.B. : Je ne suis nullement embarrassé et je vous remercie de me fournir l'occasion de m'expliquer à fond. Personnellement, pour ne rien vous cacher, j'estime, ne serait-ce qu'à cause de mon âge (60 ans), que je ne suis pas en mesure de m'adonner à quelque action violente que ce soit. C'est clair ? Mais la question ne porte pas sur mes dispositions d'esprit : elle a un caractère objectif. Demain, à Casablanca ou ailleurs, pourraient éclater des émeutes que personne n'aurait organisées et qui s'expliqueraient par la cherté de la vie ou tel problème lié à l'enseignement ou au logement. Il y a fort à parier que ces émeutes malheureuses seraient noyées dans le sang. Contre la violence populaire spontanée, on aurait affaire à la violence étatique organisée.

Or, je ne me sens pas le droit, en conscience, de condamner la première et de bénir la seconde. Quand bien même je le ferais, qui croirait en ma sincérité ? Je n'aurais fait qu'ajouter ma voix à celle — inaudible, aphone !... — des profiteurs et des résignés.

Cette attitude rigide, je la dois peut-être à mon éducation religieuse. Dès mon jeune âge, j'ai retenu quelques préceptes comme celui qui enseigne que la pauvreté équivaut à l'abandon de la foi, ou l'exemple de Omar, le deuxième khalife, qui, plutôt que de couper la main du voleur, invitait les

croyants à rechercher celui qui l'avait poussé au vol...

En définitive, la question ne s'adresse pas à moi, mais à tous ceux qui ont le pouvoir au Maroc. Je vais vous raconter une anecdote pour illustrer mon propos. Dans mon village, il y avait un paysan qui se prenait pour... un grain de blé, de sorte qu'il vivait, le malheureux, dans la hantise d'être dévoré par le coq du coin. Bien entendu, chacun le prenait pour un fou. Je crois au contraire qu'il avait toute sa raison. Car lorsqu'on essayait de le convaincre qu'il était un être humain tout-puissant, disposant de toutes ses facultés et non un misérable grain de blé, il finissait par acquiescer, puis ajoutait humblement : « Soit, mais essayez également de convaincre le coq ! » Est-ce que j'ai répondu à votre question ?

J.A. : Euh !...

M.B. : En tout cas, je suis disposé à développer encore mes idées sur la violence au Maroc, et qui plus est, dans un débat public. Tenez : pourquoi la télévision marocaine qui, paraît-il, a « bougé » ces derniers temps n'organiserait-elle pas un débat contradictoire sur cette question qui a marqué notre histoire récente et n'est pas sans rapport avec la démocratie ? J'imagine volontiers qu'un Driss Basri, qui a en charge la sécurité et l'information et, de plus, enseigne — si je ne m'abuse — le droit public à l'université, puisse m'affronter publiquement.

J.A. : « Basri contre Basri : violence et démocratie au Maroc » ! L'émission ferait un tabac et pas seulement dans le royaume. L'ennui, c'est que M. Driss Basri a une sainte horreur des feux de la rampe.

M.B. : J'ai pensé à lui à cause de ses fonctions, mais je ne le défie pas lui en particulier.

J.A. : Alors Ahmed Réda Guédira ?

M.B. : Pourquoi pas ? L'essentiel c'est le débat.

J.A. : A bon entendre salut. — En attendant, ai-je bien compris : vous renoncez à toute action militaire pour défendre vos opinions ?

M.B. : Parfaitement.

J.A. : Je mesure l'importance politique, sinon historique, d'une telle déclaration, mais vous invoquez pour justifier cette position retentissante des considérations subjectives, au demeurant curieuses : soixante ans, ce n'est pas la décrépitude et il n'y a pas de limite d'âge pour les révolutionnaires...

M.B. : Je m'en tiens à des considéra-

tions subjectives, parce que les autres ne sont pas déterminantes. Je suis absent du Maroc depuis deux décennies, mon impression d'exilé est que les choses ont changé, mais je ne suis pas sûr que la démocratie ait atteint le point du non-retour. Comme dit le proverbe, c'est peut-être la poignée et non la faucille qui a changé...

J.A. : Vous adoptez une attitude d'expectative. Or, en démocratie comme dans le mariage, il faut être deux et s'y engager pour le meilleur et pour le pire. Crédits Hassan II de bonnes dispositions, ne serait-ce que parce qu'il vous a invité à rentrer, quelles sont vos dispositions, à vous ? Etes-vous prêt à vous engager dans le combat démocratique *pacifique* comme vous vous êtes engagé naguère dans la Résistance et l'action armée ?

M.B. : J'ai toujours rêvé d'épouser la démocratie ! Je l'ai peut-être courtisée avec quelque rudesse — n'oubliez pas que je suis paysan ! — mais je ne faisais que bousculer maladroitement les obstacles qui me séparaient d'elle. Bref, je lui administrais une preuve d'amour supplémentaire. Aujourd'hui, les

**En 1954,
craignant
le pire,
on avait
dit à ma mère
que j'étais
parti pour
Le Caire...**



Le Fqih Mohammed Basri aujourd'hui à Paris.

Agissant désormais au grand jour, j'ai décidé de parler vrai.

choses, paraît-il, ont changé : la démocratie n'est plus cloîtrée par des parents abusifs : les prétendants, tous les prétendants peuvent demander sa main et elle peut choisir librement. Qui s'en plaindrait ?

Pour éviter les interprétations et les approximations inhérentes aux métaphores, je déclare solennellement que je suis disposé à m'engager dans le combat pacifique pour la démocratie.

J.A. : Politiquement, vous connaissez sans doute mieux aujourd'hui la Syrie et l'Egypte que le Maroc.

M.B. : Il est certain que j'ai acquis une connaissance assez intime des hommes et des choses dans les différents pays arabes. Il n'en demeure pas moins que je reste en phase avec le Maroc. Je me suis organisé pour me tenir informé sur ce qui s'y passe, profitant du développement des moyens de communication. Partout où je me trouve, il ne se passe pas de semaine sans que je rencontre un compatriote...

J.A. : Ne craignez-vous pas d'être dépaycé à votre retour ?

M.B. : J'ai souvent posé moi-même cette question à mes interlocuteurs et leur réponse me rassure. En dépit des changements matériels de l'urbanisme, de la démographie, etc., il me semble que les pesanteurs historiques résistent au temps...

J.A. : Le pays a dû vous manquer, vous avez peut-être vécu des moments insupportables...

M.B. : Bien sûr, le Maroc me manque, mais j'ai été somme toute immunisé contre les souffrances de l'exil. Sans doute parce que ma famille était auprès de moi à Damas puis au Caire et surtout parce que, dès que j'ai réalisé que les portes du pays me seraient fermées pour longtemps, j'ai entrepris de recycler mon action de manière à la situer dans l'hinterland arabe... J'étais loin de mon village, de mes racines, mais j'évoluais dans une patrie plus vaste que j'ai appris à découvrir et aimer. Là aussi, mon éducation religieuse m'a aidé : grâce à la notion de Dar Al Islam qui enseigne que le croyant est partout chez lui en terre d'islam, j'ai mis en pratique une sorte d'internationalisme qui m'a protégé contre les affres de l'exil.

J.A. : Avez-vous revu votre mère ?

M.B. : Vous touchez un point sensible. Mais, là encore, je m'étais préparé de longue date. Dès 1954, après mon arrestation, envisageant le pire, j'étais convenu avec ma famille de dire à ma mère que j'étais parti pour Le Caire afin de poursuivre mes études. Je ne savais pas que ce mensonge pieux allait en quelque sorte se réaliser... Ma mère a disparu il y a sept mois, presque centenaire. J'avais réussi non sans mal à la faire sortir en 1980 pour qu'elle se rende à La Mecque et nous nous sommes vus alors pour la dernière fois.

J.A. : Comment était traitée votre famille restée au Maroc ?

M.B. : Mes deux frères qui y résident n'ont jamais pu obtenir un passeport. Surtout, malgré son âge, ma mère était régulièrement conduite chez les gardarmes pour être ... interrogée ! Je ne veux pas en dire plus, sinon que ce sont de tels agissements qui donnent à mes propos sur la démocratisation du Maroc une coloration prudente.

J.A. : Que pensez-vous du traitement infligé aux enfants d'Oufkir ?

M.B. : Quel que soit le crime, s'attaquer à la famille du criminel est inacceptable. Dans le cas d'espèce, autant que je sache, c'est une bavure. Aucun pays, pour démocratique qu'il soit, n'y échappe et je crois savoir que le roi,

aussitôt le scandale connu, a pris les mesures qui s'imposent. Ce qui me désole dans cette affaire, c'est que je n'ai pas vu fonctionner les recours qui, à travers les institutions, la presse, l'opinion interviennent en cas de défaillance toujours possible de l'Etat.

J.A. : Ce n'est pas pour me plaindre, mais je suis surpris tout au long de cet entretien par votre franchise, somme toute imprudente ou inhabituelle.

M.B. : Sans mettre en cause votre talent d'interviewer, je dois dire qu'ayant résolu de retourner au pays, j'ai tenu à parler et à parler vrai. Mon activité depuis vingt ans a été l'objet de rumeurs, de calomnies, de jugements à l'emporte-pièce — qui n'étaient pas le fait des seuls tribunaux. Que cette activité fût clandestine a nourri des spéculations et des interprétations diverses et j'ai estimé de mon devoir, tandis que je situe désormais mon action au grand jour, de jeter quelque lumière sur le passé et d'éclairer autant que possible l'avenir.

J.A. : Je constate que toutes les parties avec qui le Maroc a des relations délicates aujourd'hui : l'Algérie, la Libye, le Polisario, la Syrie, l'OLP... je constate donc que vous entretenez avec elles, et au plus haut niveau, d'excellents rapports. Comment réagiriez-vous si Sa Majesté vous chargeait de quelque mission diplomatique ?

M.B. : Je serais flatté et je n'aurais aucune objection de principe. Seulement voilà : outre qu'il existe des diplomates dont c'est le métier, je ne suis pas sûr de mener à bien une telle mission. Un seul exemple : l'Algérie. Mes idées sur le Sahara ne recoupent pas tout à fait la position officielle du Maroc tout en essayant de comprendre celle de l'Algérie. En m'en mêlant dans un cadre officiel, je ne ferais que compliquer fâcheusement le problème...

J.A. : J'imagine que vous avez informé vos amis arabes de votre retour. Comment l'ont-ils accueilli ?

M.B. : Avec joie et, me connaissant de longue date ou ayant appris à me connaître, ils ne doutent pas que j'emporterai dans mes bagages mes convictions et mes espérances.

J.A. : Pensez-vous que cet entretien sera reproduit — au cas où J.A. donnerait son accord — par le quotidien de l'USFP *Al-Ittihad Al-Ichtiraki* ?

M.B. : Bien que ma « situation particulière » n'oblige pas ce journal à le reprendre, je ne vois rien, politiquement ni moralement, qui puisse l'empêcher de le faire. ●